

2023

**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
CADA 26**

**Pôle asile et intégration des réfugiés**

**DIACONAT PROTESTANT**

**97 rue Faventines 26000 VALENCE**



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 CADA 26

Introduction .....	5
<b>I. Présentation du CADA 26 .....</b>	<b>6</b>
1. Chiffres généraux.....	6
2. Entrées .....	11
3. Sorties.....	11
4. Etat des procédures finalisées.....	11
5. Décisions .....	12
6. Durée des séjours.....	13
<b>II. Missions de l'établissement .....</b>	<b>15</b>
1. L'accueil, l'hébergement et la domiciliation .....	15
2. L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques.....	15
3. L'accompagnement sanitaire et social .....	16
3.1. L'accompagnement à la santé .....	16
3.2. L'accompagnement social.....	17
3.3. La scolarisation des enfants.....	18
4. Le développement des partenariats.....	18
5. L'accompagnement à la sortie de l'hébergement.....	19
6. Les salariés et bénévoles .....	24
<b>III. Cours de français langue étrangère (FLE) .....</b>	<b>25</b>
1. Site de Valence.....	25
2. Antenne de Romans Bourg-de-Péage .....	28
<b>IV. Evènements marquants de 2023 .....</b>	<b>31</b>
1. Animation et évènements marquants Site Valence.....	31
2. Animations et évènement marquants Site Romans Bourg-de-Péage .....	37
<b>V. Perspectives.....</b>	<b>40</b>



## Introduction

En 2023, le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) de la Drôme a vu son activité s'intensifier. D'une part il a bénéficié de l'ouverture de 30 places supplémentaires, ce qui a permis au site de Romans de se rapprocher de sa masse critique. D'autre part, la durée moyenne de séjour s'est réduite. Enfin, le taux d'occupation a augmenté. Les pourcentages de personnes accueillies qui deviennent bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) et de celles qui sont déboutées de leur demande d'asile restent stables par rapport à 2022.

Ce document présente plus précisément, en chiffres et en mots, les activités du CADA 26 sur ses deux sites, Valence et Romans-sur-Isère. Il souligne le travail en équipe pluridisciplinaire et l'importance donnée au partenariat pour l'accompagnement des demandeurs d'asile comme pour l'insertion des personnes BPI. Il met en avant également combien le travail d'accompagnement social, juridique, sanitaire est soutenu par la mise en place d'activités collectives et culturelles, pour travailler autour de certaines problématiques et préparer l'intégration sociale des personnes accueillies.

# I. Présentation du CADA 26

## 1. Chiffres généraux

Au 30 mars 2023, le CADA Valence-Romans a obtenu une extension de 30 places sur des communes limitrophes de Romans-sur-Isère. La captation de nouveaux logements s'est étendue sur près de 8 mois, en partie en raison d'un marché du locatif tendu et de réticences de propriétaires privés ou des agences immobilières à louer leurs biens à une association. Les accueils dans ces nouveaux logements ayant donc été progressifs sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Avec cette extension, le CADA Valence-Romans est agréé pour 258 places, répartis comme suit :

- 180 places sur Valence et Bourg-lès-Valence,
- 78 places sur Romans, Bourg-de-Péage, Mours-St Eusèbe et St Paul-lès-Romans.

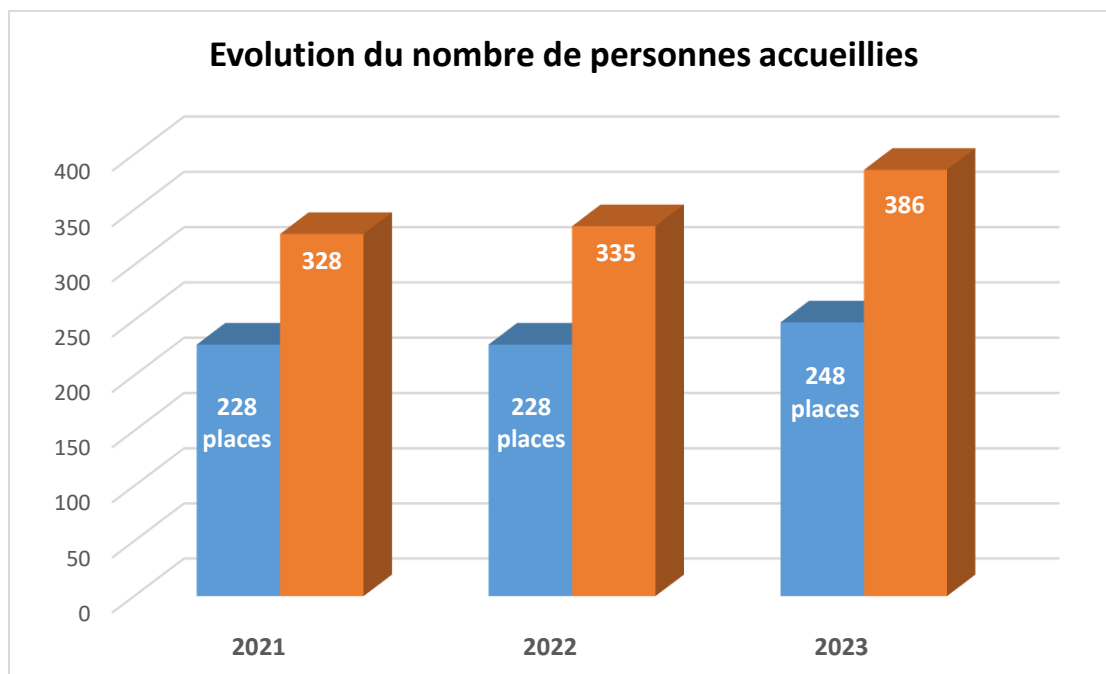
Le taux de rotation est de 78 % sur 2023 (63% en 2022, 53% en 2021). Il est supérieur à celui de 2019 (70 % pour 2019, hors incidence de la crise sanitaire). Celui-ci est un indicateur global que la durée moyenne de séjour s'est réduite.

Le nombre de journées réalisées sur l'année 2023 s'élève à 82181, soit un taux d'occupation de 89.7% en progression par rapport à l'année précédente.

Une rotation plus importante et un objectif d'un taux d'occupation aussi élevé nécessite un parc de logement entretenu (peu d'inoccupation en raison de travaux), la réactivité de toutes les parties prenantes pour accueillir un nouveau foyer mais aussi une organisation efficiente au sein du CADA (réservation de temps d'accueil par anticipation, kits prêts). Cette rotation nécessite un équilibre parfois difficile à trouver pour maintenir la qualité de l'accompagnement des personnes présentes tout en assurant ce rythme d'accueil soutenu.

### Ménages accueillis

Le nombre de personnes hébergées au cours de l'année 2023 s'élève à 386 personnes pour 248 places. On peut noter une augmentation significative par rapport aux deux dernières années.



La typologie des places est la suivante (au 31/12/2023) :

#### Site de Valence

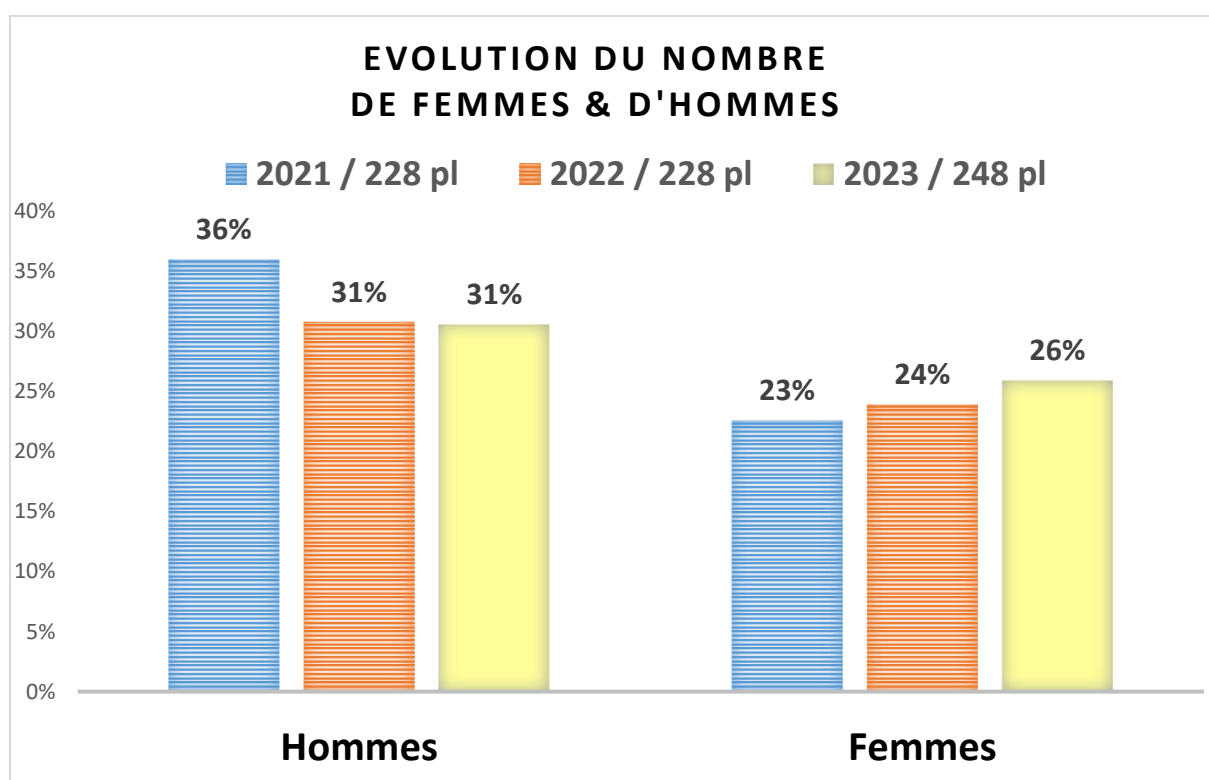
typologie places	2023
nombre de places p1	45
nombre de places p2	10
nombre de places p3	30
nombre de places p4	8
nombre de places p5	55
nombre de places p6 et plus	32
total places	180

#### Site de Romans Bourg-de-Péage :

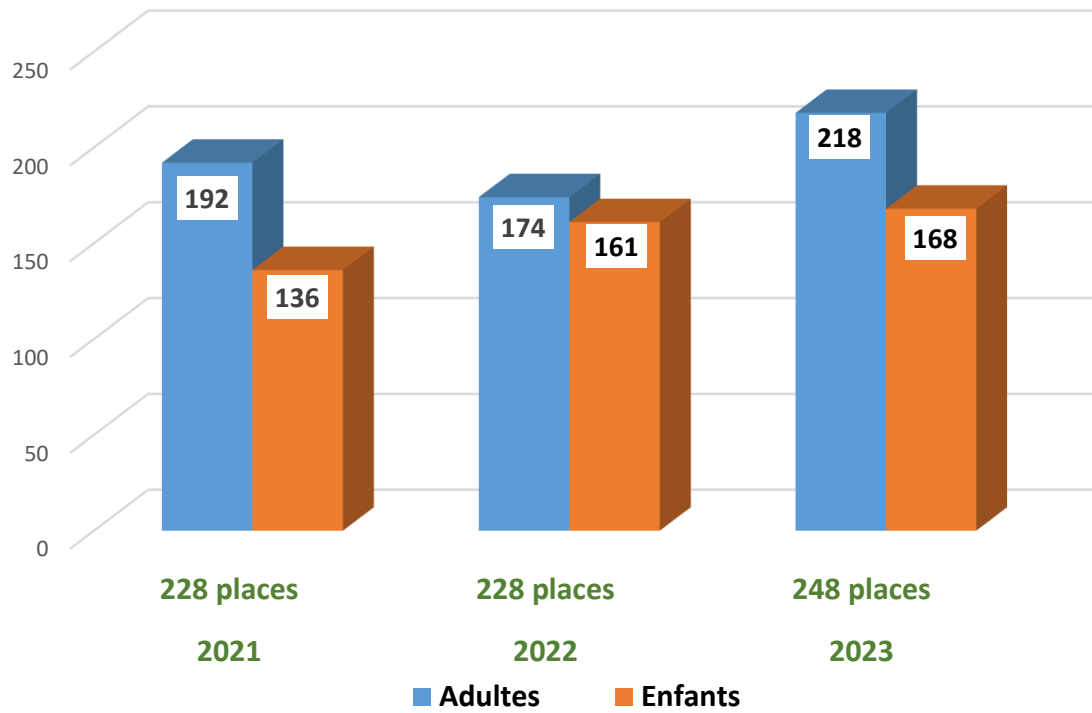
typologie places	2023
nombre de places p1	15
nombre de places p2	0
nombre de places p3	18
nombre de places p4	40
nombre de places p5	5
nombre de places p6 et plus	0
total places	78

A noter que sur l'antenne de Valence, une colocation de places hommes a été transformée au cours de l'année 2023 en 5 places pour femmes afin de répondre à un manque de places pour celles-ci sur la DT de l'OFII de Grenoble.

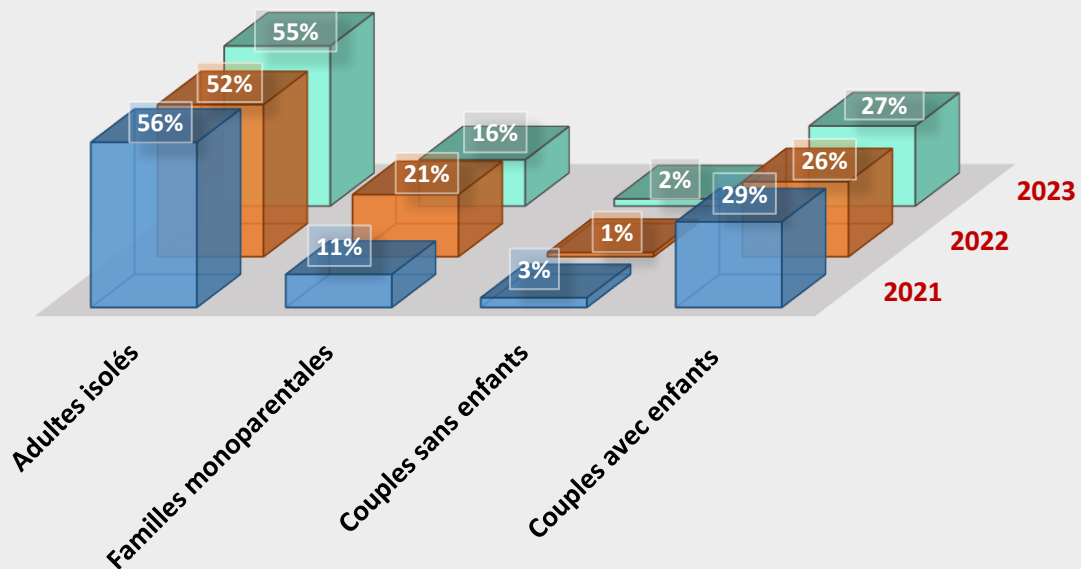
Sur l'ensemble des 258 places, nous avons 31 places de colocations familles (4 couples avec chacun 1 ou 2 enfants / 6 mères isolées avec chacune 1 ou 2 enfants).

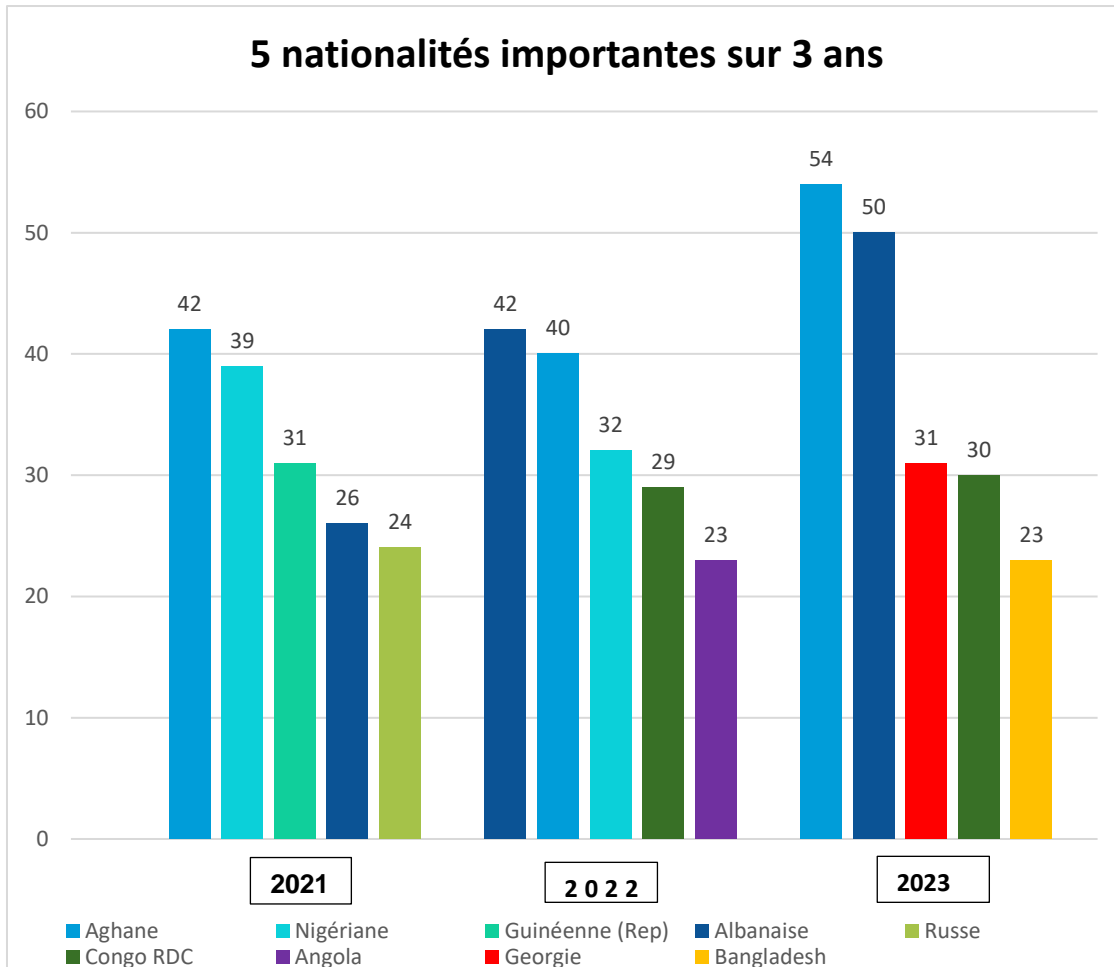


### EVOLUTION NOMBRE D'ADULTES / ENFANTS

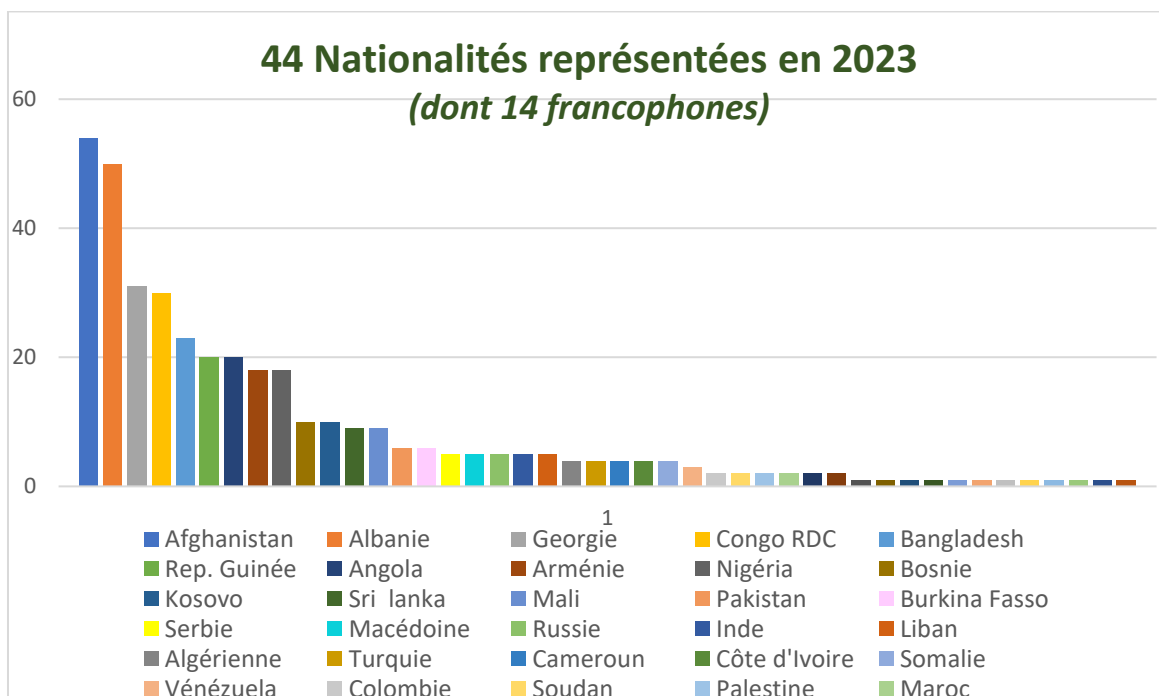


### **EVOLUTION DES COMPOSITIONS FAMILIALES**





Nous constatons sur l'année 2023, parmi les 386 personnes accueillies tout au long de l'année 2023, un **taux d'allophones de 78%**.



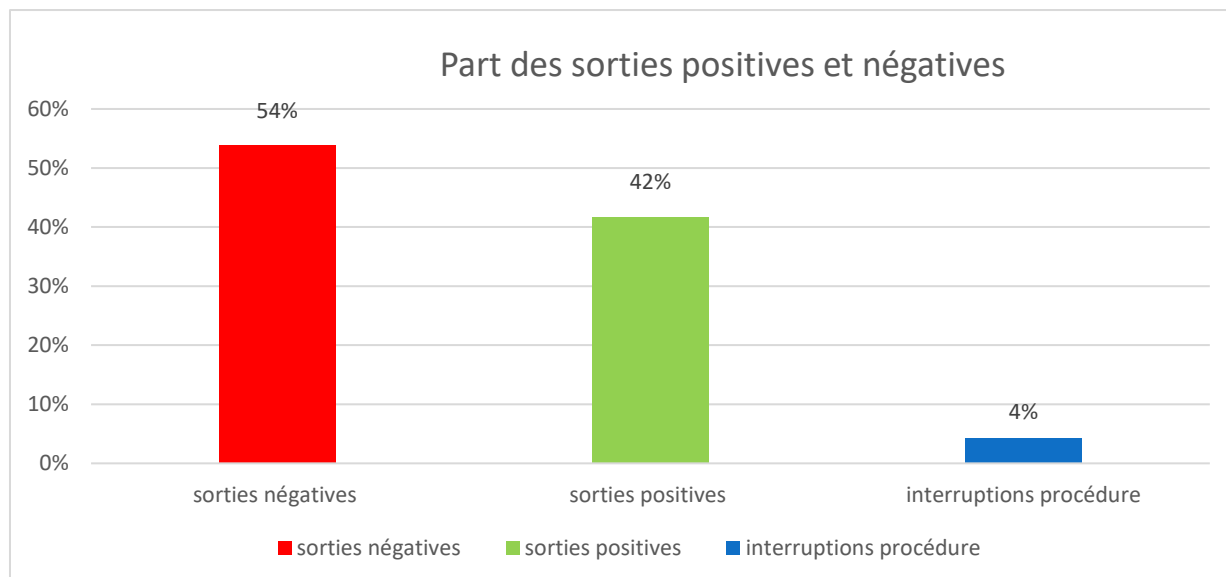
## 2. Entrées

205 personnes (90 ménages) sont entrées en 2023 et il y a eu également 5 naissances au cours de l'année.

On note l'arrivée de demandeurs d'asile originaires de pays peu ou moins représentés sur les dernières années, notamment le Bangladesh et le Sri Lanka, nationalités absentes jusque-là, puis à nouveau la Géorgie et l'Arménie.

## 3. Sorties

139 personnes (soit 60 ménages) sont sorties au cours de l'année 2023. 75 personnes ont quitté le CADA suite à une réponse négative à leur demande d'asile. 5 l'ont quitté en cours de procédure (abandon signalé, enfant placé ou disparition ...). 1 personne est repartie en Aide au retour volontaire en cours de procédure. 58 personnes (dont 3 parents d'enfant réfugié) sont sorties suite à une réponse positive de leur demande d'asile.



## 4. Etat des procédures finalisées

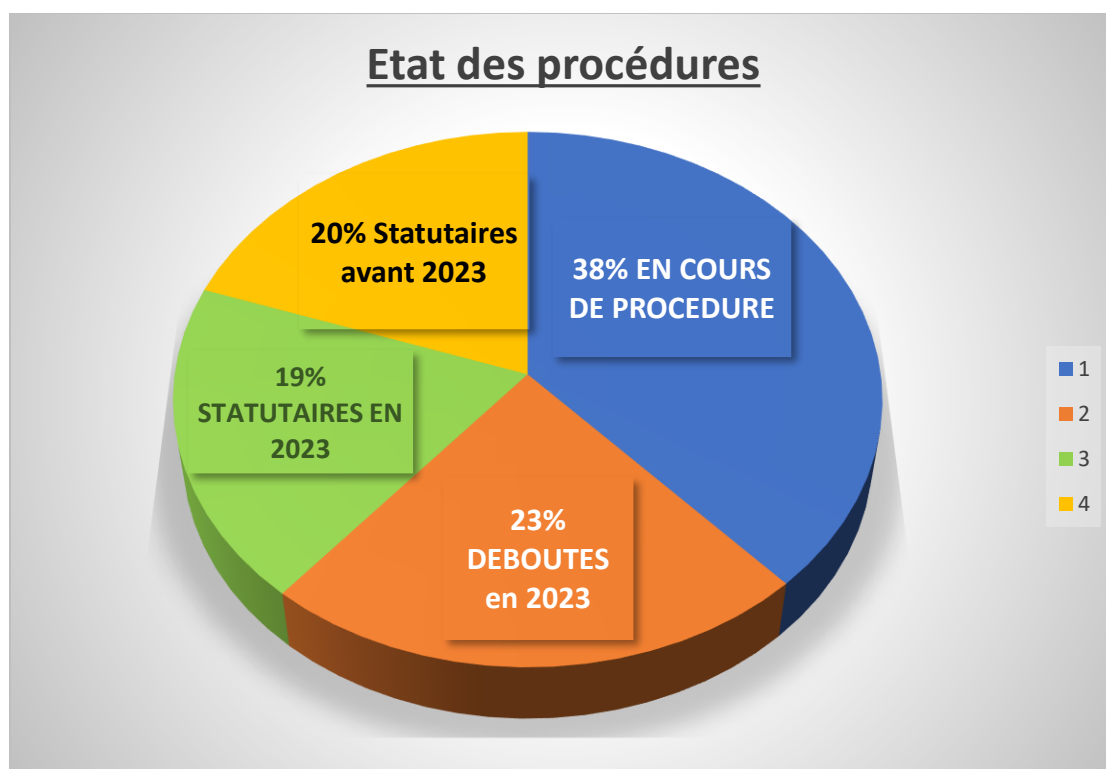
En 2023, sur les 386 personnes accueillies, 147 sont en cours de procédure (attente de convocation ou réponse OFPRA/CNDA). Parmi elles, 5 personnes ont quitté le

CADA en cours de procédure, ou ont demandé l'aide au retour volontaire, ou ont disparu.

89 personnes ont été déboutées de leur demande d'asile (dont 4 parents d'enfant(s) réfugié(s)).

74 personnes se sont vues attribuer la Protection Subsidiaire ou un statut de réfugié entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023.

76 personnes sont présentes mais ont obtenu une protection avant 2023 (dont parents de 3 enfants réfugiés).

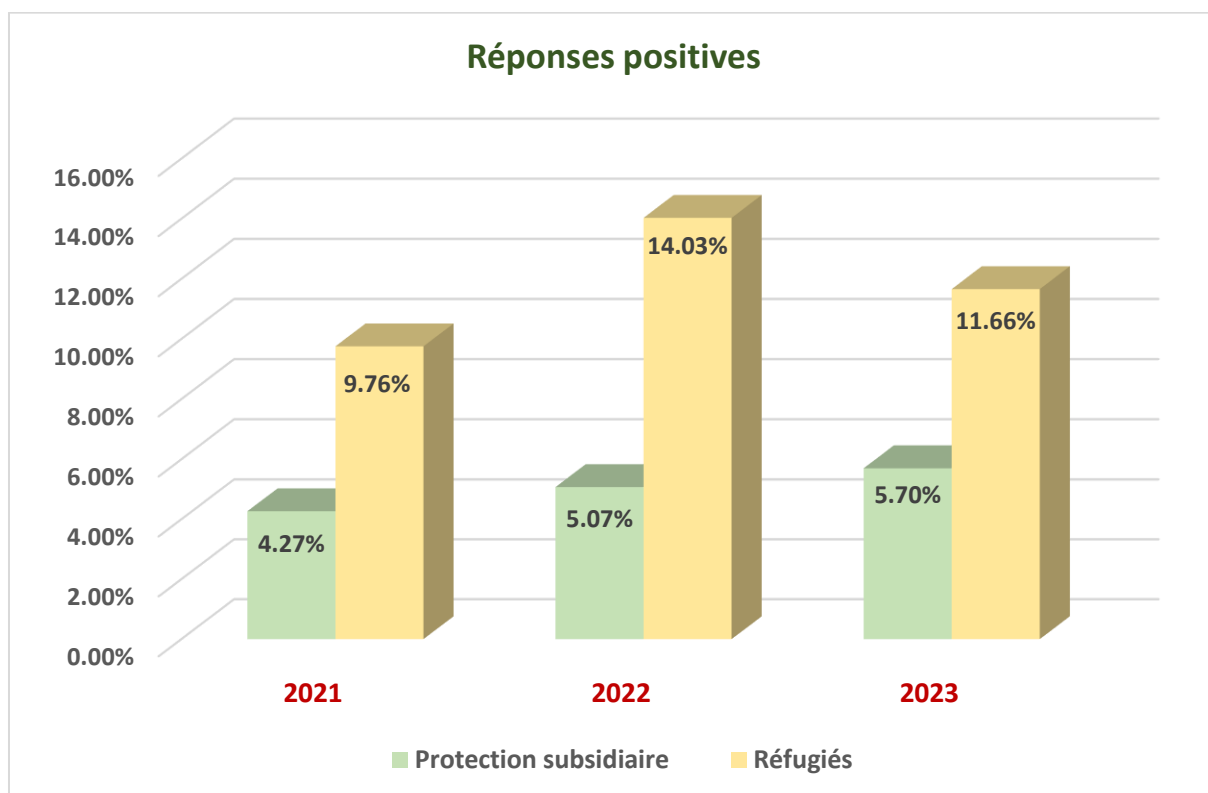


La saturation du parc immobilier locatif explique en partie que depuis ces 2 dernières années, des BPI restent au CADA plus d'1 an après l'obtention de leur statut en l'absence d'attribution de logement.

## 5. Décisions

En 2023, 45 personnes ont obtenu le statut de réfugié (4 enfants l'ont obtenu mais pas leurs parents). 22 personnes ont, elles, été bénéficiaires de la Protection subsidiaire, dont 1 enfant.

On constate, sur 3 ans une augmentation continue des accords de protection subsidiaire, tandis que les décisions octroyant le statut de réfugiés restent fluctuantes.



## 6. Durée des séjours

La durée moyenne de séjour de l'ensemble des personnes au 31/12/2023 est de 11 mois.

personnes présentes au 31/12/2023		
	nombre	%
présents depuis moins de 6 mois	108	44
présents de 6 mois à 1 an	71	29
présents d'1 à 2 ans	39	16
présents de 2 à 3 ans	19	8
présents depuis plus de 3 ans	10	4

	247	100
--	-----	-----

Ce tableau montre le temps de présence de toutes les personnes présentes au 31/12/2023 et toute la diversité des situations.

**Zoom sur les durées de séjour selon les statuts des personnes :**

<b>Personnes BPI sorties en 2023</b>		
<b>Durée de séjour</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Durée séjour moins 6 mois	5	9
Présents de 6 mois à 1 an	6	11
Présents d'1 à 2 ans	23	41
Présents de 2 à 3 ans	12	21
Présents depuis plus de 3 ans	10	18
	56	100

La durée moyenne de séjour des personnes BPI sorties en 2023 est d'1 an et 10 mois. A noter que la durée moyenne de séjour après notification de la protection est de 9 mois mais cache des contrastes entre des sorties au bout de quelques mois (plutôt des personnes avec bonne autonomie et projet défini) et des sorties après plus d'1 an et demi de recherche avec les personnes de formation, de mise à l'étrier sur l'emploi, d'attente administrative pour l'accès à des ressources stables (cas des parents d'enfants réfugiés) et d'attente d'attribution de logement par les bailleurs.

<b>Personnes déboutés sorties en 2023</b>		
<b>Durée de séjour</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
durée séjour moins 6 mois	8	11
présents de 6 mois à 1 an	45	59
présents d'1 a 2 an	16	21
présents de 2 à 3 ans	5	7
présents depuis plus de 3 ans	2	3
	76	100

*Durée moyenne séjour personnes déboutées sorties en 2023 est d'1 an.*

## **II. Missions de l'établissement**

### **1. L'accueil, l'hébergement et la domiciliation**

Le service accueille tout au long de l'année de nouvelles personnes au sein des hébergements meublés, en veillant à optimiser le taux d'occupation eu égard au nombre important de personnes en attente d'orientation par l'OFII.

Cet hébergement s'organise sous la forme :

- D'appartements et maisons en diffus pour des familles, des colocations familles, des colocations d'isolés
- D'un immeuble collectif avec des appartements indépendants et des chambres individuelles se partageant des cuisines collectives.

La domiciliation des personnes hébergées est assurée à l'adresse unique des bureaux du CADA (Valence et Romans).

Le CADA comprend sur ses deux sites des bureaux administratifs et des équipements pour le travail des professionnels, notamment afin de recevoir les personnes hébergées dans le cadre de leur suivi socio-administratif et sanitaire, des cours de français et des activités collectives.

Lors de l'accueil, l'équipe fournit aux personnes hébergées toutes les informations nécessaires au bon déroulement de leur séjour dans le CADA : sur les règles de vie dans les différents logements, sur leur nouvel environnement et les ressources à disposition, sur les règles de sécurité, etc.

### **2. L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques**

Les référents familles assurent l'accompagnement des demandeurs d'asile dans les démarches administratives et juridiques, y compris de manière dématérialisée, tout au

long de la procédure d'examen de leur demande d'asile, devant l'OFPRA puis auprès de la CNDA (en cas de recours).

Ils s'assurent de l'accès effectif aux droits des demandeurs d'asile et de leur information régulière relative à l'avancée de leur procédure. Tout nouveau professionnel en charge de l'accompagnement juridique bénéficie rapidement d'une formation en interne à la procédure par le juriste du pôle asile. Des formations juridiques et géopolitiques sont proposées pour l'ensemble des travailleurs sociaux.

En 2023, une visite de la CNDA a permis d'avoir une présentation de son fonctionnement, d'assister à des audiences, échanges avec des avocats. Les professionnels ont pu visualiser cette étape importante - du trajet au déroulement de l'audience - pour mieux préparer les personnes.

Pour les personnes qui doivent faire un recours auprès de la CNDA, les référents familles leurs expliquent les différentes possibilités en termes de choix ou d'assignation d'avocats.

Le CADA dispose d'une liste d'avocats avec lequel les préparations au recours sont plus fournies et fluides. Nous avons été informés sur les nouvelles dispositions financières et d'accompagnement dans le cadre de l'ARVI dont peuvent se saisir des familles.

### **3. L'accompagnement sanitaire et social**

#### **3.1. L'accompagnement à la santé**

Les référents familles accompagnent les démarches d'ouverture des droits sociaux des demandeurs d'asile dès leur admission, ils informent les personnes hébergées sur le fonctionnement du système de santé et sur les actions de prévention dont ils peuvent bénéficier. Les personnes hébergées ont accès aux services du Centre de Santé géré par le Diaconat Protestant, où ils peuvent être reçus par différents personnels de santé (médecin, infirmière, psychologue, sage-femme), même lorsque les droits ne sont pas encore ouverts. Dans ce cas, les équipes travaillent également avec les PASS. Le Centre de santé du Diaconat protestant assure la coordination des parcours de santé complexe, en lien avec les équipes du CADA.

L'accompagnement santé assuré par les équipes consiste également à orienter et accompagner vers les différents acteurs de la santé des territoires (médecine de ville, hôpital, CMP, PMI, CAMESOP, etc.). Des actions de prévention sont parfois organisées avec des bénévoles sur site (par exemple sur la santé bucco-dentaire). Ils mènent également un travail de coordination, de mise en lien ou de médiation avec les partenaires pour une prise en charge globale prenant en compte la « dimension culturelle » et le parcours des personnes accueillies.

Les équipes assurent également des accompagnements pour prise en compte des besoins spécifiques d'enfants (troubles comportements, reconnaissance et accès à compensation du handicap, en travaillant avec les écoles, les CIO (évaluation par la psychologue). Elles accompagnent également les personnes à remplir des dossiers MDPH et si besoin des dossiers de demande de régularisation « étranger malade ». Il a été également noté une augmentation des situations médicales complexes (cancers, personnes dialysés).

Des Equipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP) interviennent également plusieurs fois par mois sur les deux sites du CADA, ainsi qu'une psychologue de la PASS de l'hôpital psychiatrique de Montéleger, dont l'intervention est détaillée ci-dessous.

#### La permanence mensuelle d'une psychologue sur le site de Valence

Les personnes en demande d'asile sont marquées par leur histoire de vie mais aussi par leur parcours d'exil. Avec la relation confiance tissée avec les travailleurs sociaux, les personnes arrivent peu à peu à « déposer » leur souffrance. Les travailleurs sociaux n'ayant pas les compétences requises pour un travail thérapeutique, il est nécessaire « d'orienter vers ». C'est là que le travail en partenariat intervient avec une psychologue clinicienne travaillant au CMP de Valence. Cette dernière ayant un budget interprétariat propre à son activité, il n'y avait donc plus la problématique de la barrière de la langue. Pour faciliter l'accès pour une première fois à un espace thérapeutique, il semblait opportun de permettre aux résidents d'être dans un lieu connu, « sécuritaire » pour eux : un bureau du CADA Valence est ainsi mis à disposition, une fois par mois, pour une « permanence psy ».

### **3.2. L'accompagnement social**

Les travailleurs sociaux des équipes accompagnent également les personnes dans leur quotidien, sur les questions de gestion du budget, de la parentalité et plus

largement autour de la socialisation. Ils travaillent avec différents partenaires et acteurs : les CMS, CCAS, CIDFF, associations d'aide alimentaire, ASE, Police (dépôt de plainte), etc.

Sur la question financière en particulier, suite à la circulaire de la CNAF, depuis 2023, les référents familles aident les personnes à s'inscrire à la CAF dès leur arrivée pour que la rétroactivité s'applique (prestations sociales) lors de l'obtention d'une protection.

Face à l'augmentation du coût de nombreuses denrées et des difficultés d'association de dons alimentaires, nous avons cherché des solutions pour soutenir des familles du CADA au niveau alimentaire, à Valence. Nous récupérons des invendus alimentaires auprès d'une supérette de quartier et avons également un partenariat avec l'association RRT qui nous fournit des colis alimentaires et d'hygiène que nous donnons aux nouveaux accueillis.

Sur le budget du service, nous assurons également à présent le versement de 4 euros par jour et par personne aux parents enfants réfugiés sans autres ressources que les AFASE versées par le Conseil départemental.

### **3.3. La scolarisation des enfants**

Les équipes accompagnent les parents dans l'accomplissement des formalités administratives relatives à la scolarisation de leurs enfants ; elles peuvent s'appuyer sur un partenariat fort avec des écoles et personnes ressources dans l'Académie. Des séances d'accompagnement scolaire sont organisées en interne, avec des bénévoles.

## **4. Le développement des partenariats**

A Valence, des liens ont été créés ou soutenus avec des associations culturelles (Maisons pour tous, Maisons de quartier, Fabrico, ressourceries, Cause Toujours, association vélo, bibliothèques et médiathèques, etc.).

Avec l'extension de l'antenne de Romans-Bourg-de-Péage, une attention particulière a été portée au développement du partenariat. La volonté a été de tisser, soutenir ou renforcer les liens avec les acteurs institutionnels de la solidarité (CMS de Romans et de Bourg-de-Péage, CCAS), les autres associations de solidarité (Secours Populaire,

Restos du Cœur, Secours catholique, ASTIR, AEL, la Cimade, la LICRA, association Ici et là, l'Association des Protestants Solidaires, la Caravane solidaire, association Singa), les acteurs de la santé et de la protection sociale (PMI, CMP avec l'EMPP, PASS, CLAT), les professionnels du droit (CIDFF, Maison du droit et de la Justice), les acteurs de l'insertion professionnelle (Mission locale, Archer, Dynam'éco), les structures socio-culturelles (Maison de Quartier St Nicolas, café associatif le PasSage, Maison Nugues, la Médiathèque, association A pincés et à vélo), et une association donnant des cours de Français Langue Etrangère à Romans (association Langue verte). Un travail au quotidien est mené avec les écoles des communes, et les CLAS. Le service de Romans participe aussi aux « rencontres solidaires » trimestriellement organisées par le CMS de Bourg-de-Péage, grâce auxquelles différentes structures peuvent échanger et se coordonner.

Des liens ont également été tissés avec des associations dans lesquelles des personnes accueillies ont pu devenir bénévoles, comme les Petits frères des pauvres : trois résidents offrent ainsi des heures de bénévolat auprès de personnes âgées, ce qui participe à la fois à leur gestion de l'attente dans leur procédure, et à préparer l'insertion sur le territoire.

L'antenne de Romans travaille également avec des associations plus éloignées géographiquement, comme « Les Orchidées rouges » de Lyon (accompagnement de femmes victimes d'excision).

## **5. L'accompagnement à la sortie de l'hébergement**

### **Personnes bénéficiaires de la protection internationale (BPI)**

Le service propose aux personnes BPI, conformément au contrat de séjour, de bénéficier de leur maintien au CADA pour une durée de trois mois, contractuellement renouvelable une fois mais cette période est dépassée couramment.

Au cours de l'année 2023, 23 ménages à Valence et 11 ménages à Romans composés de 101 personnes, ont reçu une réponse positive à leur demande d'asile par l'obtention du statut de réfugié ou de la Protection subsidiaire (dont 7 enfants réfugiés) ou bénéficiant de la protection subsidiaire accompagnés d'un ou de leurs parents déboutés ou encore en cours de procédure).

Dès la réception de la décision, commence un délai de 3 à 6 mois maximum établi par l'OFII pour quitter le CADA. Ces mois sont mis à profit pour les démarches d'insertion telles que l'ouverture des droits (CAF), l'accès à l'emploi (Pôle Emploi / Mission Locale/Agences intérim) et au logement.

Depuis janvier 2023, le récépissé dématérialisé (appelé Attestation de Prolongation d'Instruction de demande de titre de séjour reconnu réfugié) via le site administration-étranger-en-France a été mis en place et permet désormais l'obtention d'un récépissé très rapidement. Cela a permis de raccourcir les délais d'attente et donc de pouvoir déclencher immédiatement certaines démarches pour lesquelles le récépissé est obligatoire (ouverture des droits au RSA, inscription Pôle Emploi, demande de logement social, ouverture d'un compte bancaire, signature d'un contrat de travail. Il fonctionne désormais pour les réfugiés comme pour les protections subsidiaires. Cependant certaines institutions ont eu des difficultés à reconnaître ce récépissé et les premiers mois il a fallu contacter les partenaires pour expliquer ce document et permettre de débloquer certaines situations. Cette problématique est encore présente parfois, notamment pour les banques qui refusent d'ouvrir un compte courant si la personne ne présente que ce récépissé numérique. Les délais de délivrance de titre de séjour étant soumis au délai de l'OFPRA qui établit les actes de naissances, les personnes BPI et parents de BPI subissent une longue attente.

L'accès à l'emploi est une étape favorisant grandement l'accès au logement. De plus, après vécu pour la plupart une période de demande d'asile sans autorisation de travail, l'accès à un emploi est très souvent une des premières attentes des personnes ayant obtenu une protection internationale. Un accompagnement pour l'accès à l'emploi est donc proposé aux personnes qui le souhaitent. Les personnes BPI ont la possibilité de s'inscrire à Pôle Emploi et de bénéficier de différents dispositifs d'accompagnement dans leur recherche (Accompagnement global Pôle Emploi, Mission Locale, Ecole de la Deuxième Chance, Chantiers d'Insertion etc.). Certains avaient déjà des contacts en amont de leur statut et ont pu accéder ainsi très vite à un emploi une fois qu'ils ont leur récépissé. Les freins principaux à l'accès à l'emploi résident dans la mobilité et la barrière linguistique. Les trottinettes électriques permettent tout de même d'élargir le champ des recherches mais très peu de personnes sont véhiculées. De plus, l'accès à l'emploi reste particulièrement difficile pour les parents isolés qui ont la contrainte de

la garde de leur enfant. On observe en 2023 la difficulté majeure pour les parents d'enfants réfugiés qui ne peuvent bénéficier des droits CAF (Allocations familiales, RSA, APL ...) tant qu'ils ne se voient pas délivrer le titre de séjour et pour lesquels l'emploi est la seule source de revenus possible.

L'année 2023 a été marquée par un partenariat avec la MSA de Valence qui a inauguré un ETTI, « Laser Emploi », dans lequel le Diaconat est membre du CA. De ce fait, plusieurs personnes hébergées au CADA ont pu accéder à des emplois dans l'agriculture : travail dans les vignes, récoltes de fruits et de maïs, vendanges. D'autres personnes hébergées au CADA ont également intégré les différents ACI des Restaurants du Cœur Insertion (Rest'Ordi, Conficoeur). Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique a donc été un appui important pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes réfugiées hébergées au CADA. Par ailleurs, Le travail intérimaire a aussi permis l'accès à l'emploi pour d'autres personnes qui ont ainsi travaillé dans le secteur de l'industrie. Pour finir, quelques mères de familles ont également travaillé dans le secteur du nettoyage, en EHPAD, hôtel ou bureaux par exemple. Ces emplois sont souvent des premières expériences durant lesquelles les personnes continuent de construire leur projet professionnel au long terme. Ce premier emploi est également un facteur facilitant pour l'accès au logement.



Les équipes des CADA et de Tournon ainsi que le service Insertion Réfugié (autre service du Diaconat Protestant) ont travaillé à l'élaboration d'un stage intensif autour de la recherche d'emploi à destination des BPI intitulée « 1 Emploi Pour Moi » à laquelle 11 personnes BPI ont participé. Ce stage a duré 2 semaines avec des ressources mutualisées de plusieurs services.

Cette formation a pour but de déconstruire et reconstruire la notion de « travail » : découvrir des métiers, les codes du travail, les lois, la recherche d'emploi, réaliser son CV et pouvoir en parler. Cette formation a été travaillée également avec les professeurs de FLE des différents services afin d'y intégrer des cours de vocabulaire professionnel. Des interventions de divers partenaires comme Pôle Emploi, ETTI ou chantiers d'insertion ont également été programmées. Nos apprenants ont pu tester en fin de stage leur CV et pitch auprès de recruteurs lors d'une rencontre avec des

employeurs et la participation à un forum de l'emploi donnant lieu pour certains à des embauches.

Dans le cadre du Contrat Insertion Républicain, la plupart des statutaires ont pu passer le premier niveau de langue A1 qui est obligatoire. Certains ont également obtenu le niveau A2, un argument non négligeable pour trouver un emploi ou commencer une formation.

Pour une partie non négligeable des BPI, les 3 mois de cours d'IIFRA (CIR), vont mobiliser temps et énergie alors qu'ils devraient en même temps activement chercher emploi et logement (prolongation de séjour de 3 mois fixé par l'OFII dans le cadre du contrat de séjour).

L'accès au logement est ensuite la dernière étape au CADA pour les personnes BPI. Elle a été sans doute la plus difficile en 2023 avec de nombreux facteurs à prendre en compte : les familles de plus de 5 personnes rencontrent de grosses difficultés à trouver un logement adapté de par le nombre très limité de grands logements, les conditions d'accès auprès des bailleurs sociaux peuvent être très difficiles voir inaccessible pour les personnes. Par exemple, certains bailleurs n'acceptent pas d'attribuer un logement à une personne détenant un récépissé et non un titre de séjour. Les délais d'attente avant la réception d'un titre de séjour étant très long, certaines personnes BPI en 2022 sont toujours présentes au CADA actuellement. Les solutions de logement après le CADA sont diverses selon le profil des personnes :

- En bail direct en logement autonome / parc public. Pour le parc privé, la difficulté pour les familles est de fournir les garanties suffisantes. Elles expriment la crainte d'une expulsion auprès d'un bailleur privé.
- Le bail direct en logement autonome dans le parc public dans le cadre du contingent préfectoral reste la principale solution de relogement.
- En Centre Provisoire d'Hébergement, les places demeurent cependant très limitées en nombre sur l'ensemble des départements rattachés à l'OFII de Grenoble. Il y a un manque de place sur le bassin Valentinois eu égard aux familles qui ont déjà des ancrages et pour lesquelles un déménagement sur un autre département fragiliserait les accompagnements mis en place.
- En résidence sociale, avec des places limitées également et sur liste d'attente
- En IML, en bail glissant
- En CHRS pour les personnes en situation de précarité et avec des difficultés

sociales

Cette recherche de logement se fait aussi en partenariat avec les acteurs de ce domaine (par exemple, à Romans : Action Logement, Espace E.I.L./Soliha).

Au cours de l'année 2023, à Valence 16 ménages ont quitté le CADA dont :

- 6 ménages ont intégré un logement public
- 1 ménage a intégré un logement privé
- 4 ménages ont été orienté en CPH
- 2 ménages ont intégré un parcours HOPE avec formation et hébergement
- 1 personne a intégré un FJT
- 2 ménages ont été hébergés par des connaissances

Parmi ces ménages qui ont quitté le CADA en 2023, 6 d'entre eux n'avaient pas encore eu accès à un emploi, 3 d'entre eux étaient en formation et 7 d'entre eux avaient accès à l'emploi pour au moins un membre de la famille. Parmi les personnes qui n'avaient pas encore accès à l'emploi, deux ménages ont accédé à un logement social, un ménage a été hébergé par des connaissances et 3 ménages ont été orientés en CPH.

A Romans, ce sont 7 ménages BPI qui ont quitté le CADA en 2023, dont :

- 1 ménage sorti avec le dispositif IML
- 2 ménages sont partis pour un logement social
- 2 ménages ont été orientés en CPH
- 1 ménage est parti vers un logement privé dans un autre département
- 1 ménage a été hébergé par des connaissances

Deux personnes ont quitté leur hébergement CADA avec un emploi. 7 autres ménages sont encore suivis au CADA Romans en 2024.

Ces personnes une fois sortie du CADA, ont pu bénéficier de différents dispositifs d'accompagnement en fonction de leurs besoins : accompagnement global d'Insertion Réfugiés, accompagnement propre à la structure d'hébergement ou accompagnement par le CMS de secteur. Un relai est fait entre le CADA et ces nouvelles structures afin d'assurer la continuité de l'accompagnement si besoin.

## Personnes déboutées de leur demande d'asile

Les personnes déboutées de leur demande d'asile doivent pour leur part quitter le CADA un à deux mois après avoir reçu la notification du rejet. L'équipe leur propose alors l'Aide au Retour Volontaire et à l'Insertion. Si les personnes refusent, le CADA ne peut pas leur faire d'autres propositions.

Nous avons sollicité la DDETS pour la mise à l'abri des déboutés répondant aux critères de vulnérabilité par la rédaction de notes sociales. Pour les autres personnes, nous leur communiquons une liste d'adresse utiles sur le secteur et en particulier la possibilité d'être domicilié auprès du service de l'Entraide (Diaconat Protestant). A partir de juillet, une circulaire du Préfet a supprimé l'accès à la mise à l'abri 115.

## **6. Les salariés et bénévoles**

### Les salariés

Sont répartis sur les sites de Valence et Romans, à temps plein ou à temps partiel :

- 2 chefs de service
- 1 juriste
- 2 secrétaires
- 2 professeurs de FLE (français langue étrangère)
- 8 travailleurs sociaux « référents familles »
- 1 technicienne de l'intervention sociale et familiale
- 1 travailleur social « référent insertion BPI »
- 1 animateur
- 3 techniciens de maintenance
- 1 agent d'entretien

### Les bénévoles

Le CADA Valence-Romans peut compter sur 29 bénévoles engagés et expérimentés, qui interviennent auprès des adultes pour les cours de Français Langue Etrangère (FLE) ainsi qu'auprès des enfants lors de séances d'aide aux devoirs, pour la récupération des invendus alimentaires ou encore pour certains accompagnements ponctuels, en particulier vers les professionnels de santé. Ils peuvent également, avec

un professionnel, proposer des ateliers, comme cet atelier parents-enfants proposé à Romans par une bénévole infirmière puéricultrice en retraite et une travailleuse sociale.

### III. Cours de français langue étrangère (FLE)

#### 1. Site de Valence

##### Nombre de participants

**39 apprenants en janvier 2023 et 83 personnes** inscrites au FLE en fin du **4<sup>ème</sup> trimestre 2023** ; une moyenne de 67% de fréquentation annuelle. Un ensemble de près de 130 apprenants sur l'année.

13% francophones et 87% allophones (dont 61% d'hommes et 39% des femmes). Avec en majorité des Afghans (25% des apprenants inscrits), Albanais (15%) et Arméniens (12%). L'âge moyen est de 35 ans.

##### Planning

Un planning hebdomadaire est établi en début du mois. Les classes continuent pendant les congés et les fêtes de fin d'année.

##### Niveau des apprenants au départ :

###### 5 niveaux :

- A0 = 14 p. (personnes analphabètes dans sa langue maternelle ou avec des grands besoins scolaires)
- A1 = 36 p. (compréhension de base)
- A1.1 = 88 p. (scolarisés chez eux, débutants)
- A2 = 10 p. (compréhension essentielle)
- B1 = 9 p. (niveau avancé)

##### Participation moyenne :

- 1 TRIM.

Nbre d'Heures effectuées FLE	Nbre d'heures d'Absence	Nbre d'heures d'absence Excusée	Nbr d'heure prévues	% assiduité
1892	732	1096	3760	72

- 2 TRIM.

Nbre d'Heures effectuées FLE	Nbre d'heures d'Absence	Nbre d'heures d'absence Excusée	Nbr d'heure prévues	% assiduité
1640	1320	1180	4632	55

- 3 TRIM.

Nbre d'heures effectuées FLE	Nbre d'heures d'Absence	Nbre d'heures d'absence Excusée	Nbr d'heure prévues	% assiduité
1890	844	324	3314	71

- 4 TRIM.

Nbre d'heures effectuées FLE	Nbre d'heures d'Absence	Nbre d'heures d'absence Excusée	Nbr d'heure prévues	% assiduité
1796	734	349	3040	71

BILAN ANNUEL 2023

Nbre d'heures effectuées FLE	Nbre d'heures d'Absence	Nbre d'heures d'absence Excusée	Nbr d'heures prévues	% Assiduité
7190	3656	2947	14748	67

### Outils pédagogiques utilisés

Pédagogie : priorité au vocabulaire de base nécessaire pour la vie du quotidien - pédagogie utilisée. (A0 = l'alphabet, les jeux ludiques, les syllabes, les sons, les images, supports personnels tirés de nos expériences ; etc.). (A1.1 – A.1 = les achats, les démarches administratives, le suivi médical, les RDV et les convocations, les transports en commun, les loisirs, etc.). Ceci en fonction du progrès des apprenants et à la demande de la classe en conformité avec nos souhaits pédagogiques.

Utilisation de la grammaire « Rendez-vous en France A1.1 /Maison des langues » ; « Bescherelle » ; « Vite et Bien A1-A2 – CLE » ; « Podcast Français Facile » ; « site C.R.I. » ; « Déclic 1 » ; Communication Progressive du Français – CLE » ; Trait d'Union ».

Pour les personnes des niveaux A2 – B1 = priorité à la conversation, à la construction des phrases, la déclinaison des verbes du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> groupe ; prépa tests DELF, etc...). Utilisation du « 100% FLE - Grammaire Essentielle du Français B1 » ; DELF A1/A2/BI/B2 ».

### **Activités, sorties et objectifs**

Une vingtaine de sorties ont été organisées dans l'année dans le cadre du FLE pour compléter l'apprentissage en cours (musées, médiathèque, visites de la ville de Valence, LUX, mairie, le Centre de Ressources contre l'Illettrisme, le café associatif « le Cause Toujours », le Centre du Patrimoine Arménien...). L'objectif est d'utiliser du vocabulaire vu en cours et d'être en situation de conversation avec différents interlocuteurs. Accompagner les personnes vers des lieux culturels ou services institutionnels favorisent ensuite qu'ils puissent s'y rendre par eux-mêmes. Les apprenants apprécient de bénéficier de méthodes variées pour apprendre, plus ludiques et moins « scolaires ».

Par ailleurs, deux apprenants, un bénévole et le formateur FLE ont proposé un concert pour la fête de Noël du CADA 2023.

Des projets avec des artistes sont toujours en cours pour créer des ateliers d'expression artistique pour les demandeurs d'asile (atelier peinture/sculpture ; musique).

L'enjeu est beaucoup plus important qu'un cours linguistique : les apprenants veulent aussi connaître la culture, les coutumes, leurs droits mais aussi leurs obligations dans notre société française. Ces cours de FLE sont l'occasion de partager et d'avoir des débats, des discussions et des échanges très intéressants. Le formateur FLE aime à rappeler cette citation de B. FRANKLIN : "Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends."

### **Bénévoles**

Les bénévoles qui interviennent en cours de FLE sont également souvent engagés dans d'autres structures telles que le Secours Catholique, le Secours Populaire, la Maison associative Solidarité et Langages, la Maison des solidarités Nelson Mandela et autres.

Avant chaque cours, ils échangent avec le formateur FLE salarié du CADA Valence, en présentiel, par mail ou téléphone.

Voici un témoignage d'une bénévole de Valence : « J'ai la chance d'avoir un groupe relativement homogène et surtout présent aux deux séances ; cela me permet d'avoir des travaux suivis et je constate une belle progression chez les apprenants. De ce fait, leur motivation est accrue, encore un point positif. Avec l'accord des participants, nous

avons mis en place un système d'envoi du travail par internet. Cela leur permet d'anticiper le travail à venir, de personnaliser et de s'approprier la tâche Je trouve très positif qu'ils se sentent ainsi responsabilisés et actifs dans leur démarche d'apprentissage ».

## **2. Antenne de Romans Bourg-de-Péage**

Nombre de participants :

<b>Nombre de participants</b>	<b>54</b>
<b>Nationalité</b>	<b>13</b>
<b>Age</b>	
Mineur	13
moins de 25 ans	10
entre 25 ans et 60 ans	31
plus de 60 ans	0
<b>Sexe</b>	
Homme	24
Femme	17
Enfants	13
<b>Situation familiale</b>	
Isolé	12
Famille	42

### **Planning sur une semaine**

Temps de présence de la formatrice FLE : 1 jour / semaine.

Mise en place de 2 groupes de 1h30 les jeudis après-midi sur les 2 premiers trimestres 2023.

Avec l'extension du nombre de places au CADA, à la rentrée de septembre 2023, nous avons adapté les groupes aux nouvelles arrivées en mettant en place 3 groupes d'une heure les jeudis après-midis avec un niveau alphabétisation, un niveau débutant (A1.1 / A1) et un niveau confirmé (A2 / B1).

Depuis Janvier 2023, une bénévole propose un atelier le mercredi matin. Et il y a toujours l'intervention d'une autre bénévole pour le soutien scolaire le mercredi après-midi.

### **Niveau des apprenants au départ :**

Niveau FLE	
Alpha	10
Débutant (A1.1 et A1)	19
Confirmé (A2 et B1 +)	14

De janvier 2023 à Juin 2023, nous avons eu 2 groupes de niveau les jeudis

Groupe débutant : personnes n'ayant pas du tout de vocabulaire français et/ou personne n'ayant jamais été scolarisé auparavant. Sont essentiellement travaillés l'oral et la musicalité/rythmique de la langue.

Groupe confirmé : personnes ayant déjà une méthodologie d'apprentissage et pouvant réutiliser du vocabulaire avec des phrases simples ou en cours de construction. Nous avons travaillé l'oral et commencé quelques règles de construction de phrase.

Les thématiques restent communes pour ces deux groupes et correspondent à la vie du quotidien. Elles sont adaptées aux objectifs propres aux niveaux.

De septembre 2023 à décembre 2023, nous avons eu 3 groupes de niveau les jeudis.

Cela nous a permis de distinguer les apprenants en alphabétisation, des grands débutants A1.1 afin d'adapter les objectifs d'apprentissages.

L'atelier du mercredi matin a tout d'abord proposé une activité autour du chant. Ce temps a ensuite évolué en fonction des besoins et de l'assiduité des apprenants. Nous avons eu un atelier conversation et depuis septembre 2023, un atelier FLE orienté pour les personnes en alphabétisation afin de rentrer petit à petit dans l'écrit.

**Durée moyenne de participation :**

<b>Durée moyenne de participation</b> <i>Pour les 17 apprenants qui sont sortis des ateliers</i>	4.6 mois
---	----------

A leur arrivée au CADA, les résidents sont accueillis par leur travailleur social référent. Ce dernier leur fixe au moment le plus importun un rendez-vous de positionnement avec la formatrice FLE. Cette première rencontre permet de faire connaissance et d'évaluer le niveau FLE. A l'issue de ce positionnement, la personne a un créneau d'atelier FLE le jeudi après-midi dans un des 2 ou 3 groupes.

Un point régulier est fait ensuite entre la formatrice et les travailleurs sociaux sur la régularité des apprenants. En fonction de leur procédure de demande d'asile, nous remobilisons les apprenants en prenant en compte leurs disponibilités.

En 2023 sur les **17** apprenants ayant mis un terme à leur inscription aux ateliers FLE :

- 15 sortaient du CADA
- 2 adultes sont partis en formation ou en démarche pour sortir du CADA

### **Outils pédagogiques utilisés**

Nous abordons les thèmes du quotidien comme la santé, le logement, le travail, faire ses courses. Nous utilisons pour chaque thème des documents authentiques comme par exemple les plaques des médecins ou les prospectus. L'objectif est de repérer les informations présentes sur ces écrits de notre quotidien afin de pouvoir les utiliser ensuite en toute autonomie dans la vie de tous les jours. Cette méthode a été réactivée grâce à une formation BELC suivi en novembre 2023 avec la FEI.

Chaque support est l'occasion pour s'exprimer à l'oral et encrer du lexique.

En fonction des niveaux, nous utilisons les manuels « ma clé alpha » et la « grammaire progressive » pour conceptualiser les règles du français.

A l'écrit, nous utilisons des ardoises blanches afin que chaque apprenant puisse se tester, se tromper, rectifier.

A l'oral, nous introduisons de plus en plus le mouvement et la rythmique afin d'intégrer le vocabulaire et la structure des phrases. Nous avons pour cela assisté à une formation « le FLE par la danse » qui a donné de nouveaux outils.

### **Activités, sorties et objectifs**

Des activités en dehors des ateliers de FLE sont proposés afin de brasser les groupes, de communiquer avec d'autres personnes au sein du CADA de Romans, de créer du lien social, de découvrir d'autres lieux, de développer son lexique.

3 exemples sur 2023 :

#### *Visite de la ville de Tournon*

- Déplacement avec le bus de la région entre Romans et Tournon afin de développer la mobilité des apprenants
- Découverte de la ville de Tournon avec les lieux publics et le lexique d'orientation
- Moment de partage autour d'un pique-nique
- Jeux de ballon l'après-midi avec les résidents du CADA de Tournon

#### *Visite de la bibliothèque de Romans*

- Rencontre avec l'équipe de la bibliothèque
- Découverte des rayons FLE, enfants et documentaires

- Découverte de la salle numérique et son fonctionnement
- Renseignement en « autonomie guidée » du formulaire d'inscription.

### **Bénévoles de cours de FLE à Romans**

Nombre d'heures : 21

Nombre de bénévoles : 2

Réunion de coordinations : la formatrice FLE échange avec les bénévoles en fonction des besoins par téléphone, messages ou autour de réunion de travail afin de partager les méthodologies et la pédagogie à adapter aux apprenants du moment.

Démarche : toute personne souhaitant être bénévole est reçue par la chef de service et la formatrice FLE. Nous pouvons ainsi définir ensemble comment intégrer nos activités et dans quelles conditions. Nous proposons selon les opportunités des formations programmées par le Centre de Ressources Illettrisme de Valence.

### **Aide aux devoirs**

<b>Soutien scolaire</b>	
Primaire	6

Des ateliers d'accompagnement scolaires sont en place. Ils permettent d'aider les enfants à réaliser leurs devoirs, à reprendre des leçons non comprises.

## **IV. Evènements marquants de 2023**

### **1. Animation et évènements marquants Site Valence**

L'accélération du traitement des procédures et donc des mouvements d'entrées et de sorties plus rapides nous a encore plus motivé à la construction de projets d'activités divers favorisant le lien social, dans la valorisation de soi et l'expression citoyenne.

### **Rénovation et embellissement des lieux d'accueil et d'hébergement**

Afin de rénover, de réduire l'impact écologique, de limiter les couts énergétiques et de rendre plus accueillants les locaux 7 rue Vernoux, plusieurs travaux ont été assurés

dans l'année par les 2 agents techniques du CADA antenne Valence et des entreprises (peinture des communs, création de 3 salles de bains, remplacement par éclairage LED, installation de robinets thermostatiques, ...). Un chantier participatif a permis d'impliquer quelques personnes hébergées pour un chantier de peinture dans la partie collective du CADA de Valence.

### **Renforcement de la sécurité et de la prévention incendie dans les hébergements**

Des réunions « sécurité » sont régulièrement organisées (salariés et personnes hébergées) pour expliquer les consignes en cas d'incendie et la prévention des risques en particulier de feu d'origine électrique (supports d'information en plusieurs langues + pictogramme et photos). Un défibrillateur accessible 24h/24 a également été installé dans l'immeuble collectif où vivent 70 personnes.

### **Accueil de stagiaires**

Sur l'ensemble de l'année, nous avons accueillis une demi-douzaine de stagiaires (secrétariat, Conseiller en Insertion Socio-professionnelle, moniteur-éducateurs, stage d'observation) et avons à cœur d'être un lieu ouvert et d'apprentissage pour les futurs professionnels du travail social. Ils apportent au service leur regard « neuf » et contribue également à faire naître des activités, des projets.

### **Activités en famille**

Cette année, plusieurs temps autour de la neige ont rassemblé petits et grands pour une découverte de la montagne, une première pour beaucoup.



Nous avons également fait découvrir aux familles des lieux accessibles en transport en commun, comme le château de Crussol. Des activités tournées vers l'autonomie dans le déplacement qui permettent de sortir des murs les week-ends.



### **Aide aux devoirs**

Concernant la vie quotidienne des enfants au sein du CADA, l'aide aux devoirs est le fil conducteur. Elle est proposée 3 fois par semaine (lundi, mardi et jeudi) aux primaires et collégiens. En 2023, environ une quinzaine d'enfants en primaire et une douzaine aux collèges, ont pu bénéficier de ce service d'accompagnement.

L'aide aux devoirs est assurée par une équipe de 14 bénévoles coordonnée par l'animateur du CADA. Elle a été renforcée dans l'année par 7 élèves du Lycée Montplaisir qui dans le cadre du parcours solidarités. 2 sessions de d'information sur le parcours de la demande d'asile ont été proposées par le juriste du Pôle aux bénévoles.

### **La fête de la musique et Projet Cad'Art** – article Journal Diaconat Protestant

## AUTOUR DE LA FÊTE DU REFUGIÉ ET DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

### CADART

#### Expérience photographique éphémère

**CADART a été une invitation au partage et à la rencontre et à l'occasion de la fête de la musique, à une pause festive « à visage découvert » dans le labyrinthe de l'exil et de l'accueil du chaos du monde.**



On l'appelle « cliché », « portrait », « instantané », « vue », « photographie ». Ou plus communément « photo », appellation quasi universelle : on dit « foto » dans de nombreuses langues et sur les 4 coins de la planète.

Littéralement, fidèle du mot photographie, à partir du grec, est d'écriture avec la lumière lorsqu'il est inventé en 1830.

Mais l'idée de vouloir capter la lumière pour observer ses effets sur notre vision d'un objet est bien plus vieille puisqu'on prête des expériences à Aristote (philosophe grec du 4ème siècle avant JC).

On peut imaginer aisément, à l'aube de l'humanité... on a joué avec la lumière pour modifier la perception d'une grotte, d'un dessin...

Et si finalement, une photo était un langage universel une façon de percevoir le monde, de se l'approprier... qu'elle soit furtive ou qu'elle reste ancrée dans notre mémoire.

Et pour vous, que représente une photo ? Ou encore « la photo » que vous vient tout de suite, à l'esprit à l'évocation de ce mot ?

Pour le CADA de Valence et de Romans, l'étincelle de ce projet est née un soir de fête de Noël, des sourires des personnes accompagnées devant l'appareil photo de Cécile Barrial, accompagnatrice sociale et artiste.



Tels de doux souvenirs partagés qu'on aime se remémorer, les photos ont ressurgi quelques mois après. Les familles comme les personnes isolées ont demandé à pouvoir conserver une image de ces instants particuliers, leur portraits comme une preuve de ces petits instants de bonheur : ils étaient là !

Leurs vies, c'est celles du difficile choix de départ de leur pays, la fuite face à la menace, l'oppression, l'insécurité mêlée de détermination lors de leur voyage. Et à présent, dans un pays étranger, un temps suspendu, d'espoir et d'angoisse face à l'inconnu.

Et si une photo, des photos de migrants, de demandeurs d'asile, de réfugiés, quelle que soit la manière dont vous les nommez, vous permettaient, à vous visiteurs, d'aller à leur rencontre, de les REGARDER ?

Et si sa photo, leurs photos d'hommes, de femmes, d'enfants Afghans, Albanais, Nigériens... leur permettaient de penser, que bien que de passage, c'est ici et maintenant qu'ils vivent, dans ces murs.

Se REGARDER entre habitant de Valence ou d'à côté.

Cette installation de près de 200 photos d'habitants du CADA et des professionnels qui travaillent dans ces lieux, sous les yeux des visiteurs fut autant de REGARDS échangés.

Les 20 et 21 juin, les équipes du CADA de Valence de son antenne de Romans ont travaillé autour d'une thématique et d'actions communes. Le projet artistique de exposition photos a été fédérateur au niveau des personnes accueillies et des salariés. Un comité des fêtes, constitué de plusieurs personnes accueillies rue Vernoux, a participé activement en amont et durant cette journée de fête.

#### Concert Batucada de Tande Rara et déambulation en ville

La venue du groupe Tande Rara, formation de percussions des caraïbes, est le fruit d'une rencontre et d'une amitié longue de plusieurs années avec David, l'animateur du CADA. Sa particularité est de proposer un répertoire de chants traditionnels en créole, patois commun aux îles francophones et anglophones. Vers 18h30, le groupe de musique a pu déambuler en ville. Cela a fédéré de nombreuses personnes du CADA, mais également de l'extérieur, donnant une visibilité qui contraste avec le quotidien discret de cette institution.



#### Dégustation de plats du monde confectionnés par des personnes hébergées



La mobilisation a été générale auprès des personnes accueillies pour le projet de dégustation. C'est plus de vingt pays représentés par des plats divers et variés. Chaque plat était expliqué avec un report sur une carte du monde, permettant de situer le lieu d'origine, ainsi que la personne qui l'avait réalisé. Un franc succès au niveau des retours.

#### Spectacle de danses d'adolescents du CADA

L'occasion a été donnée aux personnes du CADA d'exprimer leurs compétences à travers la danse. Un groupe d'admissibles composé de plusieurs adolescents du CADA et de l'extérieur, ont présenté un spectacle de KPOP (chorégraphie Coréenne), de même que des danses traditionnelles d'Angola.



Un autre groupe, composé de deux sœurs, nous ont offert un spectacle de par le public séduit par la qualité de la prestation en costumes traditionnelles.

#### « Passer la porte du CADA et c'est entrer en immersion à l'intérieur de la maison-monde »

C'est faire l'expérience sensible d'un face à face avec 195 portraits photos de résidents en demande d'asile, de réfugiés, de bénévoles, de stagiaires, de prestataires et de salariés du CADA pris sur le vif du quotidien partagé.

Bien plus qu'un dédale de visages en noir et blanc qui cherche un havre en techno couleur, c'est un parcours invitant à l'introspection sur les réalités, les défis, les luttes et les espoirs des exilés à travers le monde mais aussi de celles et ceux qui les accueillent et les accompagnent.

## Camps de juillet

A l'instar de 2022, le projet avec l'ACVE (Association Chrétienne de Vacances et de Loisirs) de 2 camps à Montmeyran en juillet a été reconduit. 44 enfants venant des différents services du pôle asile (CPH, CADA Romans, CADA Valence, HUDA, Couloir HUMANITAIRE) ont pu bénéficier de cette parenthèse estivale.



### **Projet et partenariat avec le café associatif « le Cause toujours »**

Des personnes accompagnées ont pu bénéficier de 2 ateliers de cuisine en partenariat avec le « Cause toujours ». Ces ateliers co-animés entre le Cause toujours et l'animateur et la TISF du Cada ont permis à des personnes de découvrir ce café associatif et d'oser y retourner pour bénéficier d'autres animations et même s'y investir en qualité de bénévoles.



### **Arbre de Noël**

La traditionnelle fête de fin d'année a rassemblé 200 personnes des différents services du pôle asile (CADA Valence-Romans, Insertion réfugiés, le CPH) autour d'un spectacle de clown burlesque et de la remise de cadeaux aux enfants. L'école privée les Caroubiers de Malissard, la paroisse protestante Esprit et Vie de Montélier, ont offert des jouets aux 73 enfants CADA Valence-Romans.



### **L'Atelier Zen**

Depuis plus de 3 ans, nous proposons un temps en groupe ou en individuel, appelé « l'Atelier Zen » pour les enfants qui ont besoin d'apprendre à gérer le stress, l'excitation. Animé par une bénévole qui a une formation de thérapeute, ce temps du mercredi matin est repéré et repérant pour les familles.

### **Projets pour l'année à venir**

Nous souhaitons développer le partenariat avec les intervenants sociaux et culturels de Valence. Déjà, des mises en lien ont lieu entre notre public et plusieurs partenaires avec des projets communs à venir. Des personnes ont pu bénéficier d'une aide pour accéder à un vélo et donc se déplacer pour le travail, par le biais de la MPT du centre-ville. L'accès à la culture et au sport sont aussi présents et se poursuivent avec le cinéma le LUX qui aborde des thématiques liés à l'enfance.

Le CADA participe à hauteur de 50 euros par enfants pour les licences dans les clubs de sport de Valence, favorisant ainsi l'intégration à la vie citoyenne de l'après CADA. De même, plusieurs personnes accompagnées par nos services sont également bénévoles au sein d'associations comme les restos du cœur, le secours populaire. Nous continuons de développer l'expression de la parole au sein des conseils de maison du CADA, à travers des temps de rencontres entre hébergés et salariés.

### **Le vestiaire**

Le projet, initialement débuté en 2022, a pris toute sa mesure et son sens en 2023. Régulièrement le CADA fait l'objet de dons de vêtements et de matériel de puériculture. L'idée a été d'organiser dans un lieu, un espace et un temps pour

répondre à certains besoins : un besoin d'urgence lorsque les personnes étaient accueillies en très grande précarité, un besoin pour accompagner les futures mères, et un besoin de revaloriser un corps fragilisé. Il est ouvert à des personnes d'autres services du Pôle Asile.

Une fois fonctionnel il a été ouvert en interne à d'autres services nécessaires tel que le service « HUDA » ou « les réinstallés » sous forme de rdv afin de prendre le temps d'accompagner les personnes.

### **La socio-esthétique**

Le pôle asile a pu accueillir une stagiaire en formation de socio-esthétique, qui a ensuite proposé son atelier en tant que bénévole. Les ateliers proposés a permis à un groupe de femmes de fabriquer des cosmétiques avec des produits usuels du quotidien se trouvant pour la plupart dans leurs placards. Pour les personnes victimes de violence ou atteintes de maladies graves, la socio-esthétique participe à la reconstruction psychique et à la ré-acceptation de son corps.

## **2. Animations et évènement marquants Site Romans Bourg-de-Péage**

La construction des temps d'animation collective est pensée en équipe pluridisciplinaire dans la transversalité des missions de chacun (travailleurs sociaux, formatrice FLE, cheffe de service).

Ces activités peuvent avoir plusieurs objectifs tels que :

- la gestion de l'attente administrative dans laquelle sont les résidents ;
- l'apprentissage et la pratique du français ;
- la rencontre entre les usagers ;
- l'intégration socio-culturelle au sein du territoire ;
- l'accès aux infrastructures et aux lieux-ressources de la ville.

Cette année 2023 a été riche de propositions d'activités régulières et d'évènements ponctuels.

### **Activités qui ponctuent le quotidien du CADA :**

Une bénévole a organisé en début d'année des moments de chant et de musique qui au fur et à mesure de la demande ont évolué en atelier conversation et alphabétisation. Par ailleurs, étant dentiste de profession, elle a pu proposer tout au long de l'année des temps de prévention dentaire afin de sensibiliser à l'hygiène dentaire et alimentaire.

La présence d'un thérapeute manuel bénévole (ostéopathie) au rythme de deux fois par mois, a permis d'offrir aux résidents un mieux-être et une réelle détente.

Un atelier théâtre (bimensuel) a vu le jour en fin d'année afin de proposer aux résidents un espace d'expression corporelle. Il s'agit d'expérimenter le jeu, d'améliorer l'estime et la confiance en soi ainsi que l'expression verbale et non-verbale.

Un atelier « Jeux & Jus » (hebdomadaire) est également proposé en horaires de fin de journée (17h-19h) sous la forme d'un temps de convivialité et détente qui permet de rompre l'isolement de certains et qui favorise la dynamique de groupe.



Depuis novembre dernier, « l'atelier des tout petits » a pris place dans le quotidien du CADA. Tous les lundis matin, un travailleur social accompagné d'une bénévole au CADA, ancienne puéricultrice PMI, invite les mamans et les enfants de moins de 3 ans à se retrouver autour d'un tapis d'éveil, afin d'échanger sur les questions liées à la parentalité.

### **Evénements ponctuels qui ont rythmé l'année :**

Les vacances scolaires ont été ponctuées d'activités diverses et variées autour du jeu, de la culture, du FLE et de l'intégration. Des sorties ont été l'occasion de renforcer la pratique du français et d'appréhender l'utilisation des transports en commun. Durant l'été, des piques niques ont eu lieu afin de favoriser le collectif. Une soirée dans un « bar à jeux » a permis la découverte de différents jeux de société à travers la pratique du français et la cohésion de groupe, tout comme des projections de film.

Durant cet été très chaud, des temps de baignade ont été organisés.



Les fêtes traditionnelles ont permis des temps forts comme le gouter de nouvel an, la chasse aux œufs de Pâques, la fête de Noël et le thé pour l'Aïd. Ces temps chaleureux nourrissent les échanges interculturels. Pour les fêtes de fin d'année, un don de chocolats de l'entreprise Valrhôna a été fort apprécié.

La fête des réfugiés a été célébrée deux fois. La première a été organisée en étroite collaboration avec l'antenne de notre CADA à Valence. La seconde a été préparée avec l'association « Au fil de l'Art'bre » de Romans sur Isère.

A chaque changement de saison est organisé un après-midi festif, l'occasion de troquer des vêtements tout en partageant un gouter.

A l'occasion de la Journée de la femme, le CADA a travaillé avec le CIDFF pour proposer un atelier artistique autour de l'identité de la femme.

Le partenariat avec « A pincettes et à vélo » se poursuit : cette association permet aux résidents d'acquérir des vélos d'occasion en bon état et à des prix accessibles et de se familiariser avec l'entretien et la réparation de vélos à travers des ateliers pratiques.

## V. Perspectives

Le public de demandeurs d'asile hébergés en 2023 a évolué dans ses diversités : géographiques, sociales, motifs de demande de protection. Il met également en évidence des besoins accrus en accompagnement à la santé, de mise en place de prise en charge médico-sociale. Il interroge sur les limites de nos missions et le recours nécessaires à davantage de partenaires sur le territoire (notre responsabilité de faire connaître notre public et nos missions), en dépit de ressources parfois limitées ou saturées.. La pair-aidance qui s'organise et à développer, comme nos missions d'information, de facilitation, de mise en lien vers les ressources diverses du territoire.

Le CADA fera son évaluation qualité HAS lors du dernier trimestre 2024.

En 2023, il était prévu de retravailler le projet d'établissement qui doit être renouvelé. Mais en milieu d'année, nous avons fait le choix de réaliser en premier lieu une auto-évaluation nous permettant de nous approprier la grille qualité HAS et de relever des axes d'amélioration. Nous avons donc commencé cette auto-évaluation en recourant à CIDEES, prestataire basé à Rovaltain. Celle-ci se déroule d'octobre 2023 à avril 2024 avec une réunion-diagnostic sur les thématiques suivantes :

- la bientraitance et l'éthique
- les droits de la personne accompagnée
- l'expression et la participation de la personne accompagnée
- la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
- l'accompagnement à l'autonomie
- l'accompagnement à la santé
- la continuité et la fluidité des parcours
- la politique des ressources humaines
- la démarche qualité et gestion des risques

A l'issue de ce premier temps, nous allons déterminer des actions prioritaires et établir des fiches-actions permettant de les planifier et d'assurer leur suivi.

L'ensemble de cette démarche, réalisée conjointement par les antennes de Romans et de Valence favorise les échanges de pratiques entre tous les professionnels des 2 sites. La volonté est d'avoir comme socle commun des valeurs et points de vigilance dans les missions et spécificités de l'accompagnement dans notre CADA. Cette dynamique d'échanges sur les pratiques et les outils utilisés doit permettre d'améliorer ces derniers et de garantir une qualité d'accompagnement et de services proches quelle que soit l'antenne. Ce travail permettra de relever les spécificités de chacune (implantation et réseau du territoire, composition des équipes).

Ainsi, en début de second semestre, à partir de ce diagnostic, des actions réalisées et des fiches-actions à conduire, nous aurons de la « matière » pour renouveler le projet d'établissement.